



Procès Verbal du Bureau Communautaire

Jeudi 12 Octobre 2023

SERVICES GÉNÉRAUX

PÔLE DÉVELOPPEMENT

SERVICES :

CULTURE
ECONOMIE & AGRICULTURE
ATTRACTIVITÉ & NUMÉRIQUE
ACTION SOCIALE & MOBILITÉ
TOURISME
PETITES VILLES DE DEMAIN
HABITAT
SANTÉ

PÔLE

**MARCHÉS PUBLICS,
DOMAINE JURIDIQUE ET
CONTENTIEUX**

PÔLE

RESSOURCES HUMAINES

SERVICES :

GESTION DU PERSONNEL
ATELIER ET
CHANTIER INSERTION
SÉCURITÉ & PRÉVENTION

PÔLE FINANCES

PÔLE TECHNIQUE

SERVICES :

ASSAINISSEMENT
DÉCHETS MÉNAGERS
VOIRIE
BÂTIMENT
GEMAPI
URBANISME
TRAVAUX

L'an deux mille vingt-trois, le Jeudi 12 Octobre, à treize heures trente, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du site administratif de Cercy-la-Tour sous la Présidence de Serge CAILLOT.

Présents :

Serge CAILLOT, Jean-Christophe SAVE, Antoine-Audoine MAGGIAR, Annick BERTRAND, Didier BOURLON, Michel MARIE, David BONGARD, Michel MULOT, Pierre TISSIER-MARLOT, Dominique STRIESKA, Serge DUCREUZOT

Absents excusés : Jean-Paul LAMBOURG, Marie-Claire RANVIER

Étaient également présents : Maëlle GRANGEON, DGS.

Secrétaire de séance : Annick BERTRAND

Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 13
- Présents : 11
- Procurations : 0
- Qui ont pris part à la délibération : 11

Liste des délibérations du Bureau du 12 Octobre 2023

- N° 2023-BU-115 : Adoption du PV du bureau communautaire du 5 octobre 2023.
N° 2023-BU-116 : Personnel : Recrutement Encadrant technique chef d'équipe S2I.
N° 2023-BU-117 : Personnel : Recrutement Chef de projet PVD pour Châtillon et Moulins.
N° 2023-BU-118 : Personnel : Recrutement d'un chef d'équipe des déchetteries.
N° 2023-BU-119 : RGPD : Devis du SIEEEN.
N° 2023-BU-120 : Déchets Ménagers : Devis bennes de déchetteries.

Approbation du procès-verbal du dernier bureau communautaire **N° 2023-BU-115**

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du dernier bureau communautaire.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du bureau communautaire du 5 octobre 2023.

Personnel

Recrutements

Agent de développement accueil nouvelles population

Monsieur le Président explique que la commission d'embauche du 15 septembre 2023 a retenu la candidature de Madame Isabelle THIBAUDIN-RIVIERE pour le remplacement du congé parental de Madame Lucille MARLOT pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023 à temps complet. L'agent sera basé à Moulins-Engilbert dans le bureau de Romain GEMBLE au télécentre.

Encadrant technique / Chef d'équipe S2I **N° 2023-BU-116**

Monsieur le Président explique qu'après 15 jours d'essai pour le poste d'encadrant technique / chef d'équipe S2I, Monsieur Ludovic TAUPIN, agent du S2I, n'a pas souhaité continuer. Par conséquent, d'autres candidats vont être reçus en commission d'embauche.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à recruter un agent pour le poste de chef d'équipe du service intercommunal d'insertion.

Chef de projet Petites Villes de Demain – Chatillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert **N° 2023-BU-117**

Monsieur le Président explique que la commission d'embauche du 25 septembre 2023 propose de retenir la candidature de Madame Maïté POURBAIX, qui est actuellement VTA petites villes de demain à Moulins-Engilbert et Chatillon-en-Bazois. Elle serait embauchée à la CCBLM au 1^{er} décembre 2023 pour le poste de chef de projet Petites villes de demain pour Chatillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert, référente transition écologique.

Après en avoir, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de recruter Mme Maïté POURBAIX comme cheffe de projet Petites Villes de Demain à compter du 1^{er} décembre 2023.

Chef d'équipe des déchetteries

N° 2023-BU-118

Monsieur le Président explique que la commission d'embauche a reçu 4 candidats le lundi 2 octobre 2023 dont un agent du service et un emploi saisonnier. La commission propose de retenir Madame Bérengère BRACON pour le poste de chef d'équipe de déchetterie.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire décide de recruter Madame Bérengère BRACON comme chef d'équipe de déchetterie.

Organisation du service REOM

Monsieur le Président explique qu'à la demande des agents en charge de la redevance des ordures ménagères et suite aux résultats du diagnostic sur les risques psychosociaux, le Président propose que les agents du pôle finances situé au site administratif des déchets ménagers déménagent au pôle finances à Cercy la Tour. Cela concerne 2 agents.

Le Vice-président délégué aux finances ainsi que la responsable de pôle sont favorables.

Cela implique une nouvelle organisation à Saint-Honoré afin d'être présent sur place et joignable au téléphone sur une plage horaire définie.

Une nouvelle organisation du téléphone et de la messagerie (mail) sera aussi nécessaire.

L'avis du Comité social territorial sera sollicité.

VTA Habitat

Monsieur le Président explique que la cheffe de projet PVD pour les communes de Luzuy et de Cercy-La-Tour et référente habitat pour la CCBLM a été reçue le 4/10 en entretien par la CCBLM et les deux communes pour échanger sur ses missions.

Les projets des deux communes sont entrés en phase opérationnelle pour la plupart. Les projets demandent un temps de travail de plus en plus important.

Par ailleurs, la cheffe de projet travaille sur 2 communes alors que les autres chefs de projet embauchés dans la Nièvre travaillent pour la majorité d'entre eux sur une seule commune.

Les projets des deux communes demandent un investissement conséquent.

De plus, et pour rappel, l'habitat est un enjeu prioritaire du projet de territoire et de l'ORT. De nouvelles compétences ont été votées en 2022. La CCBLM est d'ailleurs observée positivement par les partenaires sur cette thématique.

L'étude, qui a été lancée en septembre, va aboutir sur un plan d'action qu'il faudra animer. Les premiers échanges avec les communes font remonter un besoin de suivi très important.

Enfin, un certain nombre d'actions habitat sont en cours ou prévus en parallèle de l'étude :

- Accompagner financièrement les habitants dans les travaux d'amélioration de leur logement en participant aux programmes existants (OPAH-RU, PIG, FNAME, PROCIVIS...) : en cours

- Elaborer des outils de communication adaptés (flyers, maison de l'habitat itinérante, partenariat avec le CAUE, l'ALEC, SOLIHA...) : en cours
- Créer un comité de suivi de l'habitat vacant et dégradé pour aider les collectivités à engager des projets sur le bâti existant et à développer une offre de logement de qualité : à lancer

Un poste de chef de projet ne peut pas absorber l'ensemble de ses tâches.

Par ailleurs, l'OPAH à Luzy est terminé depuis le mois de Juillet. Entre 3 500 € et 8 100 € par an étaient dépensés (en réalisé) en reste à charge BLM sur l'animation OPAH.

Suite à l'échange du 4 octobre, et comme déjà évoqué au bureau communautaire du 20/07, il est proposé de rechercher des financements pour recruter un nouvel agent pour prendre en charge les missions habitat.

La piste de financement prioritaire est un poste de VTA.

Le plan de financement prévisionnel dans le cas du recrutement d'un VTA est le suivant :

VTA Habitat		
Grade	Rédacteur	
Catégorie	B	
Simulation : Rédacteur - echelon 1		
IB/IM	389/368	
IFSE Agent développement	340,00 €	
Echelon 1		
	Mensuel	Annuel
Traitement de base	1 811,58 €	21 738,96 €
RIFSEEP	340,00 €	4 080,00 €
Brut	2 151,58 €	25 818,96 €
Charges	920,22 €	11 042,64 €
Salaire chargé	3 071,80 €	36 861,60 €
Net agent	1 729,22 €	20 750,64 €
Cout annuel		36 861,60 €
Subvention forfaitaire		15 000
Reste à charge BLM pour 1 an		21 861,60 €

Néanmoins, d'autres pistes seront à étudier (LEADER, Contrat Pays, région, ANAH, ...).

Enfin, le rendez-vous du 4 octobre a fait émerger une autre piste à approfondir : l'embauche d'un chef de projet par commune. Les services de l'Etat vont être sollicités dans ce but pour voir dans quelle mesure il est possible d'avoir le financement d'un autre poste à 75 %.

Le bureau communautaire est

- défavorable à la création d'un nouveau poste de chef de projet pour les Petites villes de demain de Luzy et Cercy-la-Tour
- favorable à la création d'un poste de VTA habitat pour les communes hors Petites villes de demain (5 pour, abstentions 2, contre 3)

Il sera proposé au conseil communautaire de

- créer un poste de volontaire territorial d'administration en charge de l'habitat pour les communes hors Petites villes de demain
- solliciter l'Etat pour une subvention à hauteur de 15 000 €

Règlement Général de Protection des Données

Devis du SIEEEN

N° 2023-BU-119

Monsieur le Président explique que la CCBLM doit réaliser la démarche RGPD, ce qui suppose d'une part l'identification, service par service de l'ensemble des données, puis une maintenance régulière, avec le concours d'un référent RGPD.

Le SIEEEN propose un devis de :

- 2 988.00 € HT la première année (facturée à l'issue de la mission)
- 1 640.00 € HT la deuxième année (mise en œuvre)
- 996.00 € HT la troisième année (maintenance et suivi)
- 664.00 € HT la quatrième année (maintenance et suivi).

La CCBLM paierait sa première facture à échéance de la 1^{ère} année.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, approuve la signature de la convention avec le SIEEEN tel que proposée.

Déchets Ménagers

Devis bennes de déchetteries

N° 2023-BU-120

Monsieur le Président explique qu'il était prévu au budget déchets ménagers 2023 l'achat de 7 bennes de 30 m³ afin de remplacer celles en mauvais état sur les déchetteries.

Suite au choix d'équiper la déchetterie de Cercy-la-Tour d'un nouveau bungalow remplaçant le chalet d'accueil qui est en très mauvais état, une partie des crédits a été prise sur l'achat des bennes.

Des devis ont été demandés, et c'est un devis de l'entreprise Gillard pour 4 bennes qui est proposé.

Ces bennes seront livrées et déchargées sur l'une de nos déchetteries. Elles seront également dotées de 4 autocollants CCBLM (1 par face) et gravées par soudure sur l'IPN de la face avant « CCBLM ».

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité,

- valide l'achat de 4 bennes de déchetterie,
- autorise Monsieur le Président à signer le devis de l'entreprise Gillard pour un montant de 22 822 € HT.

Prochain conseil communautaire : Jeudi 2 novembre 2023 à la Salle Sydney Bechet de St Honoré les Bains.

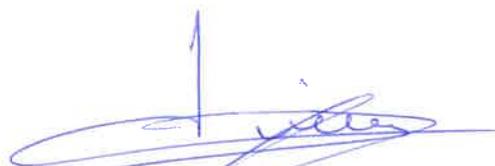
L'ordre du jour ayant été vu, la séance est levée à 14h30.

Le Secrétaire de séance,



Annick BERTRAND.

Le Président de la Communauté
de Communes Bazois Loire Morvan



Serge CAILLOT.

